

# L'immigration clandestine des Africains en Europe : échec des politiques migratoires ?

Félix DIALLO

Colonel de l'Armée de terre malienne, auditeur de la  
67<sup>e</sup> session du Centre des hautes études militaires (CHEM).

L'homme n'a pas de racines, il est de nature mouvante, c'est ce qui explique son déplacement continu et sans cesse, non seulement par curiosité de connaître ce qui existe à l'autre rive, mais aussi parce que, la nécessité, le besoin et les contraintes l'obligent à se déplacer afin d'assurer, peut-être, une vie meilleure. Le monde depuis sa création a toujours connu des flux migratoires, le peuplement de la Planète en a été le premier exemple. Les questions migratoires constituent de nos jours une préoccupation majeure dans tous les États, qu'ils soient de départ, de transit ou d'accueil. En effet, les chiffres de l'immigration de l'Afrique vers l'Europe sont inquiétants. Par exemple, en 2012, les services de sécurité marocaine ont interpellé quelque 22 000 migrants <sup>(1)</sup>, la majorité provenant de l'Afrique subsaharienne. En outre, entre 2004 et 2013, quelque 24 000 réseaux de trafic illégal de migrants ont été démantelés.

Par immigration, il faut entendre l'entrée dans un pays de personnes étrangères qui y viennent pour y séjourner ou s'y installer <sup>(2)</sup>. Cette immigration devient clandestine ou illégale lorsque des étrangers ne possédant pas les documents les y autorisant entrent dans un territoire national, ou y poursuivent leur séjour une fois la validité de ces documents expirée. Peuvent également se trouver dans la clandestinité des personnes n'ayant pas obtenu le renouvellement de leur titre de séjour, celles sous le coup d'une interdiction de territoire ou ayant vu leur demande d'asile rejetée. Ces dernières décennies, l'immigration clandestine a atteint une cote d'alerte inquiétante. En effet, à la recherche d'une vie meilleure en Europe, de jeunes Africains, hommes et femmes, risquent tout, y compris leur vie, pour entreprendre un périlleux périple qui leur fait traverser plusieurs frontières et les dangereux courants de la Méditerranée. À la vérité, de tels déplacements de populations posent de sérieux problèmes à de nombreux gouvernements de même qu'à la communauté internationale.

Pourquoi est-ce que toutes les politiques entreprises pour enrayer le phénomène de l'immigration clandestine des Africains vers l'Europe n'ont pas réussi à résoudre le problème ?

(1) ALAOUÏ Mohamed Chakir, « Immigration clandestine : les chiffres "officiels" », *Le 360*, 22 juillet 2013 ([www.le360.ma/fr/societe/immigration-clandestine-les-chiffres-officiels-1639](http://www.le360.ma/fr/societe/immigration-clandestine-les-chiffres-officiels-1639)).

(2) Définition de l'« Immigration » sur Wikipedia (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Immigration>).

## L'immigration clandestine des Africains en Europe : échec des politiques migratoires ?

Au regard de la croissance de l'immigration clandestine des Africains vers l'Europe, comme le montre l'actualité récente, il apparaît que les politiques migratoires adoptées jusqu'ici ont montré leurs limites et doivent donc évoluer pour une circulation plus harmonieuse des personnes. S'il convient d'admettre que le phénomène de migration des hommes est aussi vieux que le monde, il est évident aujourd'hui que les problèmes causés par l'immigration clandestine restent sans solutions probantes. Par conséquent, une réadaptation des politiques migratoires s'avère nécessaire.

### **L'immigration n'est pas un phénomène nouveau**

Depuis la nuit des temps, les hommes se sont toujours déplacés, de façon isolée, en familles ou en groupes organisés. En se limitant au siècle passé, on peut distinguer trois grandes périodes d'immigration des Africains vers l'Europe : d'abord, la période dite phase d'immigration militaire vers l'Occident, puis, celle du *boom* économique et enfin, la période dite de l'« immigration utile ».

#### ***L'immigration militaire africaine : 1914-1945***

Au cours des deux guerres mondiales du XX<sup>e</sup> siècle, les Africains, constitués en troupes coloniales, ont contribué de manière significative à l'effort de guerre des Alliés<sup>(3)</sup>. Ainsi, de 1914 à 1918, les immigrés africains s'engagent pour combattre les Allemands. À cette époque, 172 000 tirailleurs algériens et 160 000 tirailleurs sénégalais sont recrutés pour rejoindre les rangs de l'Armée française. De 1939 à 1945, lors de la Seconde Guerre mondiale, 120 000 soldats issus des colonies françaises seront déployés sur le front Ouest où ils joueront un rôle important. C'est la première phase de l'immigration africaine vers l'Europe. Après la victoire militaire des Alliés, l'Europe va relancer son économie, aidée par les États-Unis *via* le *Plan Marshall*.

#### ***L'immigration pour la relance économique : 1945-1980***

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe se trouve confrontée à une pénurie de main-d'œuvre pour relancer son économie mise à mal durant la guerre, d'autant que le conflit a été meurtrier et qu'il y a de très nombreux mutilés et blessés. À cette époque, les pays occidentaux manquent également de personnel pour la reconstruction du Vieux Continent. Les Européens fermeront ainsi les yeux sur l'immigration clandestine des Africains pour occuper des emplois n'intéressant pas la main-d'œuvre locale.

Toutefois, ces dernières années, l'augmentation du chômage en Europe va contraindre les dirigeants des pays d'accueil à imposer des conditions d'admission plus sévères aux candidats à l'immigration.

---

(3) Définition de l'« Histoire de l'immigration » sur *Geneawiki*  
([http://m.fr.geneawiki.com/index.php/Histoire\\_de\\_l%27Immigration](http://m.fr.geneawiki.com/index.php/Histoire_de_l%27Immigration)).

L'immigration clandestine des Africains en Europe :  
échec des politiques migratoires ?

***L'immigration choisie : entre régulation des flux migratoires légaux  
et carburant de l'immigration clandestine***

L'immigration choisie est adoptée pour limiter la main-d'œuvre de basse qualité. Partant, face au chômage grandissant, les États européens vont favoriser l'immigration des personnes qualifiées. Cela concerne les domaines hautement spécialisés comme les technologies de l'information et les services de santé, ainsi que l'agriculture, le secteur manufacturier et la construction. Les Africains sont ainsi sollicités, eux qui pour la plupart fuient leur pays pour diverses raisons : économique, politique, sécuritaire, voire familiale.

Seulement, bien que légale, à cause de la forte demande, cette immigration provoquera au même moment l'entrée en Europe, par tous les moyens, de jeunes Africains à la recherche du bonheur. En effet, l'exclusion des Africains les moins qualifiés provoque leur curiosité, ce qui encourage l'immigration clandestine. L'arrivée massive d'immigrants clandestins dans une Europe où l'emploi se fait de plus en plus rare, constitue alors un sérieux problème pour les gouvernements des pays d'accueil. En somme, l'immigration clandestine entraîne avec elle l'insécurité et bien d'autres problèmes sociaux qui, malheureusement, ne trouvent pas de solutions, aussi bien en Afrique qu'en Europe.

**Les résultantes de l'immigration clandestine**

Les conséquences de l'immigration clandestine sont diverses selon qu'il s'agisse des pays d'origine ou des pays d'accueil des immigrants. Dans une certaine mesure, l'immigration ne peut être bénéfique que si elle contribue au comblement de déficit observé dans un domaine ou dans un autre. Elle n'est pas désirée quand elle se constitue en une charge sociale et contribue à la montée de l'insécurité.

Ils et elles n'ont plus rien à perdre : retourner au pays, c'est décevoir la famille qui les a envoyés, se retrouver condamné(e)s à un mariage forcé, à l'excision de leurs filles, à la répression, à la misère.

La présence des immigrants africains en Occident est à la fois un gain, une menace et une charge. Elle se constituerait en une main-d'œuvre à la production si elle est bien intégrée. C'est à ce niveau qu'apparaît une certaine discrimination entre le traitement des dossiers irréguliers venant de l'Afrique subsaharienne et leurs homologues venant des autres régions du monde. Le nombre croissant des personnes en situation irrégulière sans emploi, associé à celui de leur progéniture, présente une menace pour la sécurité en Occident. La crainte est que ces personnes, en guise de pouvoir gagner la vie peuvent se livrer facilement aux antivaleurs comme le trafic de la drogue, le vol, l'immigration irrégulière, etc. Les dépenses sociales qu'occasionne souvent ce mouvement des immigrants constituent une charge indésirable pour les pays occidentaux.

La plupart des immigrants clandestins intellectuels en Occident se retrouvent dans des situations irrégulières les empêchant ainsi de réaliser leur rêve. Cette position sociale pousse bon nombre d'entre eux à s'adonner aux travaux de basses classes par rapport à leur potentiel. Néanmoins, ces travaux leur permettent de nouer les deux

## L'immigration clandestine des Africains en Europe : échec des politiques migratoires ?

bouts et d'épargner quelque chose pour la grande famille restée en Afrique, chose difficilement réalisable en étant sur le Continent.

Il est à signaler que pour une famille africaine avoir un de ses membres en Occident revient à avoir une source de financement social. La présence croissante des maisons de transfert des fonds dans la région en est une preuve éloquente. Elle se constitue en une porte d'entrée de devises étrangères. Cette source instable de financement social est beaucoup plus favorable à la subsistance qu'à l'existence. La fuite des cerveaux constitue pour les pays africains une conséquence néfaste. Elle occasionne un manque considérable des cadres qui pouvaient se mettre au service du développement conduisant à l'existence d'un monde meilleur pour tous. De même, ses inconvénients se manifestent au niveau de la désorganisation du tissu économique dans les régions qui organisent une forte émigration sans oublier la perte de personnes jeunes, motivées à la tâche qu'on peut exploiter.

Ces effets négatifs de l'émigration clandestine ne se limitent pas seulement à ce degré car selon quelques auteurs occidentaux, perfides en leurs opinions, la présence des émigrants (même en situation légale) constitue une atteinte à l'identité nationale : il s'agit en fait d'une crainte d'une couche sociale préoccupée par les problèmes de la vie quotidienne : précarité, chômage, santé, éducation... Cette vision, aussi raciste qu'elle pourrait l'être, va encore plus loin et considère que les émigrants volent le pain de la bouche des nationaux. Cet argument, certes, ne correspond pas à la réalité parce que souvent les immigrés sont mal payés et acceptent des travaux pénibles, ceux qui déplaisent, voire même qui dégoûtent les nationaux, le cas échéant : secteurs du bâtiment, agricole...

Les mesures prises par les États les plus ciblés par ces mouvements migratoires ont pour but de gérer ce phénomène de manière judicieuse mais la rationalité et l'équité de ces décisions vont surtout à leur profit. Ils refusent d'avouer que l'immigration, même clandestine, n'est pas un jeu à somme nulle où les uns gagneraient tout et les autres perdraient tout. Ainsi, pour beaucoup de pays européens vieillissants et à faible natalité, l'immigration est une chance.

Face à ces mouvements migratoires, l'ensemble des États d'accueil se sont retrouvés obligés de prendre quelques mesures en vue de diminuer le nombre toujours croissant des immigrés. Ces réformes successives ont un objectif quasi exclusif : diminuer l'attractivité du pays d'accueil par l'abaissement des droits des migrants.

### **L'échec des politiques migratoires**

Le constat d'échec des politiques migratoires est frappant. Les raisons se situent sur un triptyque : incohérence des politiques migratoires en Afrique, inadéquation entre les politiques nationales et communautaires en Europe – notamment dans l'Espace Schengen – et enfin, politique d'aide aux développements aux pays africains non adéquat.

### ***La vision divergente des politiques migratoires en Afrique***

Malgré une déclaration d'intention claire de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples en faveur de la régulation des flux migratoires sur le continent, il semble régner une incoordination au niveau régional africain. D'une part, on a des États (tels que le Mali, le Sénégal, la Guinée, etc.) qui, de par l'existence d'intérêts objectifs (influence réelle des transferts financiers des migrants sur les balances de paiement, apport important de la diaspora sur les programmes de développement socio-économique...) <sup>(4)</sup>, ont une attitude mitigée quant à l'implémentation des solutions et des mesures de lutte adoptées au niveau régional et même international. D'autre part, beaucoup d'États africains qui souffrent des méfaits de l'immigration clandestine (prostitution, criminalité transfrontalière, Sida...), à commencer par ceux qui sont des étapes importantes vers l'Europe (Maroc, Libye, Algérie, Tunisie) font des efforts énormes pour faire face à ce problème, à défaut de l'enrayer.

Ajouté à cela le déficit de moyens financiers et logistiques adéquats, l'Afrique ne peut présenter une quelconque cohérence en termes de politique de lutte contre le phénomène de l'immigration clandestine.

### ***Le manque de consensus entre les politiques migratoires nationales et communautaires en Europe***

Le manque de consensus des pays de l'Union européenne (UE) en matière d'immigration en constitue la principale cause. En effet, en adoptant la directive sur le retour des étrangers en situation irrégulière le 18 juin 2008 <sup>(5)</sup>, le Parlement européen montre sa fermeté à régler de façon consensuelle l'immigration clandestine. Le même document prévoit par ailleurs que la Commission de l'UE s'engage à cofinancer à hauteur de 75 %, à partir du Fonds européen, le retour des personnes en situation irrégulière dans leur pays. Or, il se trouve qu'aujourd'hui, les États-membres de l'UE qui sont les portes d'entrée de l'Europe et dans les eaux desquels les immigrés font naufrage ne reçoivent pas d'assistance. En guise d'illustration, en 2011 lors des révolutions arabes, suite à l'arrivée de migrants du Sud de la Méditerranée, un différend a éclaté entre la France et l'Italie au sujet des migrants tunisiens. D'un côté, l'Italie, critiquant le manque de solidarité de l'Union, s'est empressée de conclure un accord avec le gouvernement tunisien visant à mettre un terme aux départs des migrants clandestins : l'Italie a alors consenti à ne point expulser 25 000 migrants tunisiens. De l'autre côté, au même moment, la France a renforcé sa frontière avec l'Italie, allant jusqu'à reconduire les migrants tunisiens en situation irrégulière vers l'Italie. Les deux pays ont ainsi clairement contourné, voire détourné, les règles applicables dans l'Espace Schengen.

(4) ZODO Denis, « L'Immigration clandestine des Africains, quelles solutions durables ? », *Le blog de Denis-Zodo*, 16 janvier 2009 (<http://denis-zodo.over-blog.com/article-26847312.html>).

(5) Résolution législative du Parlement européen du 18 juin 2008 sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux normes et procédures communes applicables dans les États-membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier ([www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2008-0293+0+DOC+XML+V0//FR](http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2008-0293+0+DOC+XML+V0//FR)).

## L'immigration clandestine des Africains en Europe : échec des politiques migratoires ?

Au regard des catastrophes générées par l'immigration clandestine des Africains en Europe et face aux multiples discordances des solutions jusqu'ici mises en place, il est urgent de repenser la réponse à apporter à ce phénomène.

### ***Une politique d'aide non adéquat***

Aussi, l'aide internationale qui devient de plus en plus incertaine et de plus en plus difficile à obtenir, demeure cependant plus que jamais nécessaire. En tête des donateurs se trouvent sans conteste la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI). Les autres gros bailleurs de fonds sont l'UE et les organisations des Nations unies. Tous ces pourvoyeurs d'aide ont été mis sur pied par les gouvernements des pays industrialisés pour eux-mêmes mais aussi pour porter leur assistance comme leurs idées le plus loin possible dans le monde. Ainsi, ces institutions ont une mission spécifique auprès des pays aidés. Leurs réalisations sont régulièrement évaluées et leurs objectifs réajustés en fonction de la conception globale du monde qu'ont les puissants de l'hémisphère Nord de la Planète. Rien donc ne se fait au hasard. Dès lors, des questions se posent :

Pourquoi ne voit-on pas de progrès sensibles dans les pays africains ?

Pourquoi certains pays régressent même, alors que l'aide continue à affluer ?

L'aide internationale serait-elle insuffisante ou mal gérée ?

L'essentiel de l'aide octroyée par la BM ainsi que par d'autres institutions se fait sous forme de prêts. On vous fait bien comprendre qu'on vous aide si vous acceptez de vous endetter. En avez-vous le choix ? La plupart des pays africains sont tellement endettés que les prêts reçus antérieurement au nom de l'aide au développement sont devenus un lourd fardeau, un anti-développement. On a de plus en plus besoin d'aide, mais le service de cette dette hypothèque l'investissement. Par conséquent, le pays aidé se sous-développe.

Face à cette situation paradoxale, les bailleurs de fonds ne cessent d'ajuster leur politique d'aide.

### **Quelles solutions à l'immigration irrégulière des Africains en Europe ?**

Le problème de l'immigration clandestine trouvera ses solutions à la fois en Afrique, en Europe et à travers la coopération euro-africaine renforcée et adaptée.

#### ***Les solutions africaines : un préalable***

Les solutions africaines sont politico-sécuritaires et économiques.

**Sur le plan politico-sécuritaire :** les États africains se doivent de renforcer les mécanismes de démocratie. La transparence et la bonne gouvernance doivent être pratiquées à tous les niveaux et le phénomène d'immigration clandestine davantage intégré aux problèmes nationaux. Par ailleurs, une harmonisation des lois, normes et procédures, entre États africains, pour la diffusion et l'échange d'informations et de

## L'immigration clandestine des Africains en Europe : échec des politiques migratoires ?

statistiques, permettrait de mieux endiguer les réseaux de trafiquants, sources d'insécurité, qui s'établissent si facilement à la suite de migration de personnes.

**Sur le plan économique :** la lutte contre la pauvreté doit être au centre des préoccupations des gouvernants africains. Il est en effet question de pouvoir assurer aux populations des conditions de vie acceptables. Cela peut se traduire, à titre d'illustration, par le développement des activités rémunératrices capables d'occuper les jeunes, ceci étant possible grâce à une juste répartition des fruits de la croissance.

Ce n'est qu'avec de telles armes, politico-sécuritaires et économiques, que les gouvernements africains pourraient participer, aux côtés des Européens, à la lutte contre l'immigration clandestine dont les drames défraient toutes les chroniques et alimentent l'actualité internationale.

### **D'une approche répressive à une approche humaniste des politiques migratoires en Europe**

Au lieu de se contenter de renforcer la surveillance maritime et aérienne par l'augmentation des effectifs du Frontex <sup>(6)</sup>, l'UE doit mettre en place une véritable stratégie commune à l'ensemble de ses membres. Pour ce faire, elle doit soutenir les efforts de développement des pays africains. Cela peut se traduire, d'une part, par l'annulation de la dette des pays qui croupissent sous le poids de la pauvreté et dont les citoyens sont tentés de s'expatrier pour trouver mieux ailleurs. D'autre part, l'augmentation substantielle de l'aide réelle au développement permettrait à coup sûr aux États les moins avancés de contenir sur place leurs ressortissants. En bref, la solidarité contribuera à promouvoir une véritable intégration régionale favorisant la croissance économique et les opportunités d'emploi <sup>(7)</sup>.

Ainsi, pour l'auteure franco-sénégalaise Fatou Diomé, « Si on voulait sauver les gens dans l'Atlantique, dans la Méditerranée, on le ferait, parce que les moyens qu'on a mis pour Frontex, on aurait pu les utiliser pour sauver les gens », avant de conclure par une phrase reprise des milliers de fois sur les réseaux sociaux : « On sera riche ensemble ou on va se noyer tous ensemble » <sup>(8)</sup>.

### **La coopération comme solution durable**

Aucune solution n'intégrant pas tous les États, ceux d'Europe et d'Afrique, concernés par le phénomène, ne peut résoudre le problème de l'immigration clandestine de façon durable. En effet, le circuit emprunté par les immigrés, de leur pays au pays d'accueil, *via* le ou les pays de transit, impose des solutions concertées. Vu l'urgence de la question, les bons discours ne suffisent plus. Il faut améliorer la

(6) Agence de surveillance des frontières européennes.

(7) NOUR Youssef, *L'émigration clandestine et la coopération internationale* (mémoire), Université Sidi Mohammed ibn Abdellah de Fès, 2007

([www.memoireonline.com/01/08/867/m\\_1-emigration-clandestine-et-la-cooperation-internationale0.html](http://www.memoireonline.com/01/08/867/m_1-emigration-clandestine-et-la-cooperation-internationale0.html)).

(8) D'ALMEIDA Edmond, « Immigration : l'auteure franco-sénégalaise Fatou Diomé dénonce « l'hypocrisie » de l'Union européenne », *Jeune Afrique*, 28 avril 2015 ([www.jeuneafrique.com/](http://www.jeuneafrique.com/)).

L'immigration clandestine des Africains en Europe :  
échec des politiques migratoires ?

coopération économique et commerciale entre l'Europe et l'Afrique. Les politiques nationales, régionales africaines et européennes de lutte contre l'immigration clandestine doivent être complémentaires. Un soutien financier et logistique doit être accordé aux pays dont les capacités d'enrayer le phénomène sont faibles. En outre, des sanctions doivent être prises contre les pays qui ramèraient à contre-courant. La coopération devrait également s'orienter vers la prévention des conflits dans les pays d'origine des immigrés, ce qui influencerait sur les causes profondes des flux migratoires clandestins.

\*  
\*\*

En somme, le mouvement des personnes, volontaire ou forcé, légal ou sans document, constitue aujourd'hui un processus complexe d'interrelations qui est l'objet des préoccupations des gouvernements. En effet, s'il est admis que l'immigration est un phénomène aussi vieux que le monde, les problèmes qu'elle génère, surtout lorsqu'elle est illégale, perdurent, faute de solutions appropriées, les Africains et les Européens évoluant en rangs dispersés.

La solution au problème de l'immigration clandestine des Africains en Europe repose donc sur des solutions globales. D'abord, chaque pays, africain ou européen, doit prendre des mesures internes adaptées et efficaces à la lutte contre le phénomène. Ensuite, ces mesures doivent être appuyées par un réel soutien européen aux efforts africains de développement et une coopération sans faille entre l'Europe et l'Afrique. Mais c'est par une coordination renforcée entre États-membres, soutenue et supportée par l'Union européenne, que des solutions nouvelles pourraient être avancées pour mieux lutter contre l'immigration clandestine.

Une action plus résolue pourrait être engagée avec les États côtiers riverains de la Méditerranée pour les inciter, voire les contraindre à prendre toute leur part dans la lutte contre l'immigration clandestine. Force est de reconnaître qu'ils font déjà de gros efforts en ce sens. Se pose alors la question des États défailants comme la Libye.

Le défi à relever est considérable, d'où les réponses aux questions sont à prendre en compte :

- Comment l'Europe peut-elle se mobiliser, avec la communauté internationale pour éviter le drame qui pousse des familles entières à tout tenter pour assurer leur survie ?
- Comment l'Europe peut-elle être un relais politique et financier pour améliorer encore tout ce qui est déjà entrepris ?
- Comment l'Europe doit-il agir et coopérer pour empêcher ces transferts de population ?
- Comment expliquer en interne que cette immigration ne saurait être évitée dans le court terme, qu'elle exige une action résolue dans la durée, et comment en assumer le poids politique dans une période de regain des populismes et de difficultés économiques, sans remettre en cause la libre circulation et les Accords de Schengen qui, contrairement aux discours politiques, fonctionnent correctement ?



L'immigration clandestine des Africains en Europe :  
échec des politiques migratoires ?

Nous devons nous attendre à ce que la question migratoire gagne encore du terrain en politique. Puisse l'Europe y répondre avec intelligence en refusant les amalgames et les discours simplistes, en étant fidèle à ses valeurs, notamment en matière d'asile, mais en étant plus efficace.

D'où les problématiques de rayonnement des anciens empires coloniaux face aux bouleversements économiques actuelles, de la gestion du terrorisme et enfin de la solution à la surchauffe de la démographie africaine.

